

Sécurité Routière en Picardie

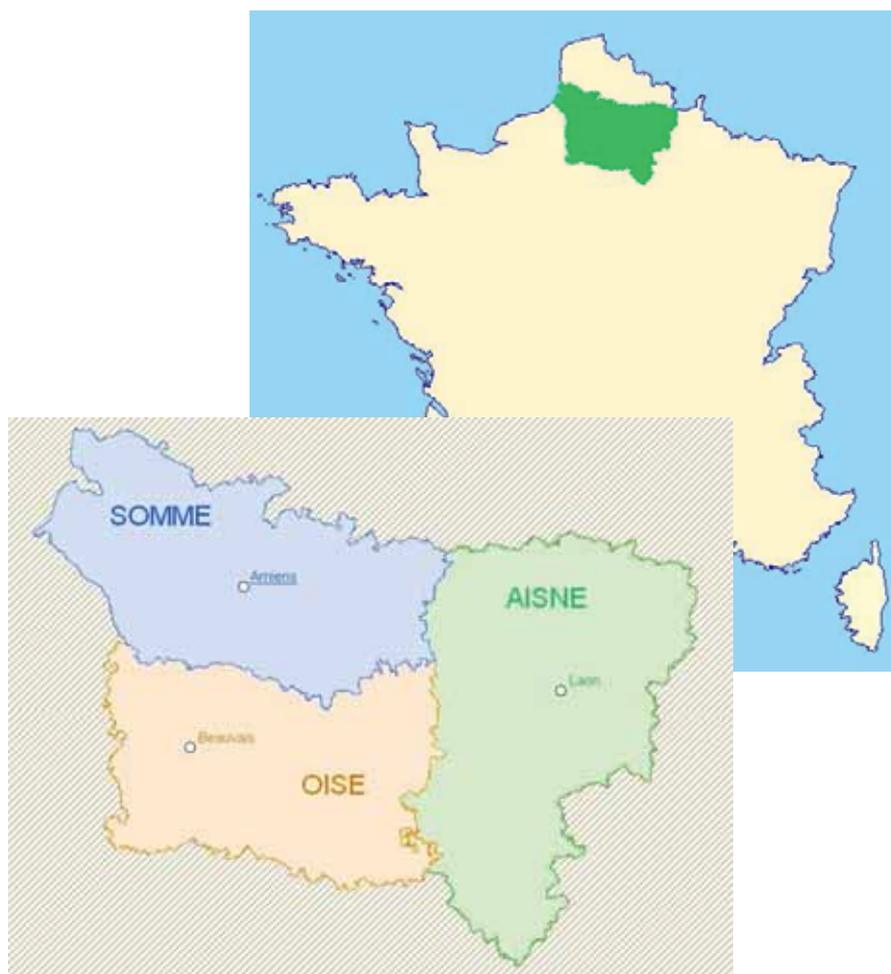
Bilan de l'année 2013

n°41

décembre
2014

***Les dossiers de la direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement de PICARDIE***

Observatoire
Régional
de Sécurité
Routière



PRÉFÈTE DE LA RÉGION
PICARDIE



Depuis 1994, année de la création de la base de données sur les accidents corporels de la route en Picardie, le nombre d'accidents, de tués et de blessés sur nos routes est en constante diminution. Ainsi, le nombre de tués a été divisé par 3 en 20 ans, passant de 386 en 1994 à 130 en 2013.

Mais, même si ces chiffres semblent encourageants, il nous faut poursuivre sans relâche notre combat quotidien contre l'insécurité routière pour réduire encore le nombre de victimes de la route, toujours trop nombreuses.

Ces résultats ont été obtenus grâce, notamment, aux choix politiques de mise en œuvre ferme des moyens de contrôles des comportements dangereux par les services de l'État, axés sur la lutte contre la vitesse excessive et la conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou sous stupéfiants, sans oublier la lutte contre tous les comportements irresponsables mettant en danger les usagers de la route (téléphone au volant, ceinture, priorités...)

Au-delà de la répression, les préfetures des trois départements de la région Picardie, les directions départementales des territoires (et de la mer), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Picardie et son pôle d'appui sécurité routière, les gestionnaires de voiries, les intervenants départementaux de sécurité routière et les associations s'engagent au quotidien pour sensibiliser le public le plus large possible aux risques routiers et faire prendre conscience que la route est un espace de partage.

C'est à cette condition que la sécurité des usagers vulnérables (piétons, conducteurs de deux roues, jeunes et seniors) pourra être améliorée.

Les premières assises régionales de la sécurité routière en Picardie organisées en 2013 ont par ailleurs permis d'initier un renforcement du réseau des acteurs et des partenariats, pour, ensemble, réduire encore le nombre d'accidents, de tués et de blessés sur nos routes.

Conduire n'est pas un acte anodin, il doit être un acte responsable et citoyen.

Nicole KLEIN
Préfète de la région Picardie

sommaire

information générale	3	actions de la DREAL	22
évolution de l'accidentologie	4	infrastructure	22
pour la France et la Picardie	5	contrôleur des transports terrestres	24
pour les trois départements picards	6	surveillant de centre de contrôle technique	25
répartition des accidents et des victimes	8	point d'appui : action régionalisée	26
analyse détaillée de l'accidentologie	11	définitions, lexique, sources	27
carte des accidents mortels en Picardie	14	Observatoire Régional de Sécurité Routière	28
conducteurs âgés au plus de 24 ans	17		
population des seniors	17		
2 roues motorisé et bicyclette	18		
accidents du travail avec un véhicule	20		

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Information générale

En France

Le bilan 2013 de la sécurité routière de la France métropolitaine s'établit ainsi : 56 812 accidents corporels, 3 268 tués, 70 607 blessés dont 25 966 blessés hospitalisés.

L'année 2013 est marquée par une baisse de tous les indicateurs par rapport à 2012 : -6,0% pour le nombre d'accidents corporels, -6,9% pour le nombre de blessés avec -4,3% pour le nombre de blessés hospitalisés et -10,5% pour le nombre de personnes tuées.

L'indice de gravité des accidents, avec 5,7 tués pour 100 accidents corporels est en baisse par rapport à celui de 2012 qui était de 6,0.

Le taux d'accidents pour 100 000 habitants en 2013 est de 87,5 soit une baisse du taux de 8,8 points par rapport à 2012 (96,3).

En Picardie

En Picardie, on dénombre pour la même période : 1 098 accidents corporels, 130 tués, 1 443 blessés dont 739 blessés hospitalisés.

Tous les indicateurs de la sécurité routière sont une nouvelle fois à la baisse par rapport à l'année 2012 et le nombre de tués atteint sont niveau le plus bas (149 en 2012, pour 157 en 2011 et 145 en 2010).

L'indice de gravité à 11,8 repart à la baisse de 0,6 après une hausse de 0,9 point en 2012 par rapport à l'année 2011. Il est presque le double de celui constaté en France métropolitaine (5,7).

Le taux d'accidents pour 100 000 habitants en 2013 est en baisse continue depuis 6 ans : 2013 : 57,2 - 2008 : 87,4.

Le bilan 2013 des accidents corporels de la circulation routière en Picardie est disponible sur le site

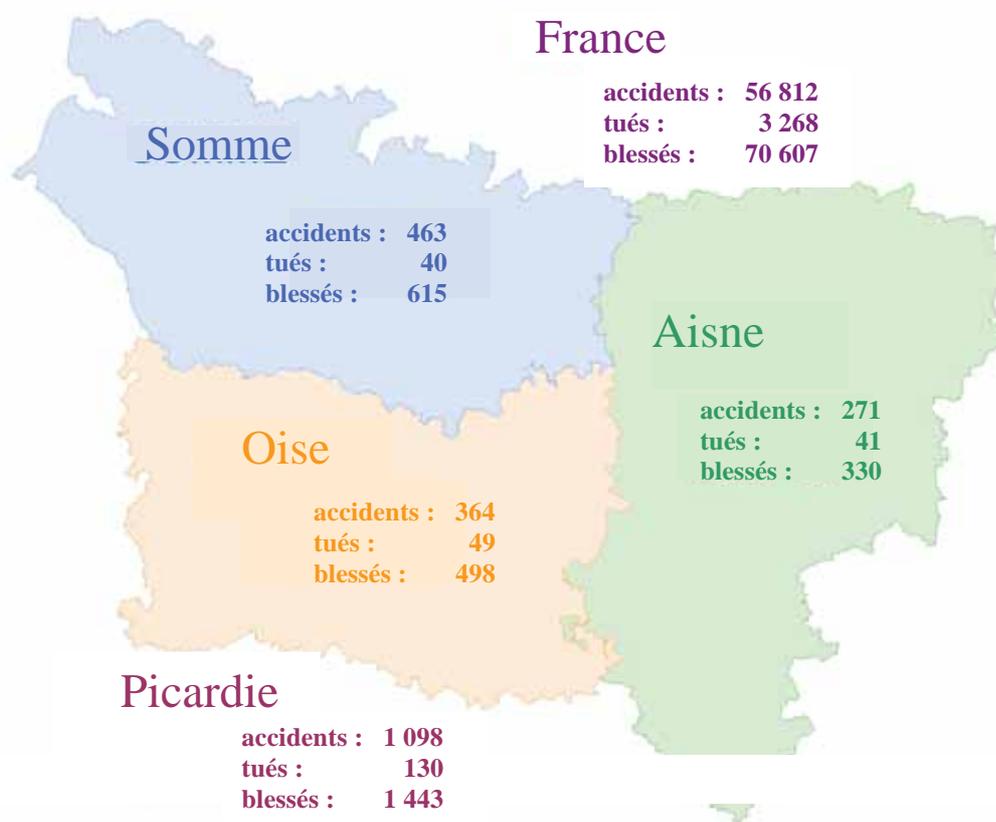
www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

accompagné
- du baromètre mensuel
- des études sur la sécurité routière

	2013/2012	France	Picardie	Picardie / France
accidents		-6,0%	-8,3%	+
blessés		-6,9%	-5,8%	-
tués		-10,5%	-12,8%	+
indice de gravité		6,1/5,7	11,8/12,4	+
taux accidents pour 100 000 hab		96,3/87,5	57,2/62,6	+

Évolution de l'accidentologie

L'accidentologie de l'année 2013



Évolution 2012 - 2013

	accidents corporels		tués		blessés		Indice de gravité* 2013
	nombre 2013	évolution 2012/2013	nombre 2013	évolution 2012/2013	nombre 2013	évolution 2012/2013	
France	56 812	- 6.0 %	3 268	- 10.5 %	70 607	- 6.9 %	5.8
Picardie	1 098	- 8.3 %	130	- 12.8 %	1 443	- 5.8 %	11.8
Aisne	271	- 3.9 %	41	+ 7.9 %	330	- 2.1 %	15.1
Oise	364	- 2.9 %	49	- 16.9 %	498	- 2.7 %	13.5
Somme	463	- 14.4 %	40	- 23.1 %	615	- 10.0 %	8.6

Les pourcentages qui traduisent l'amélioration de la sécurité routière sont indiqués en vert. Ceux qui représentent l'insécurité routière en orange avec un seuil d'alerte en rouge à partir de 25%.

* tués pour 100 accidents

La France et les trois départements picards ont en commun une baisse des indicateurs de sécurité routière pour le nombre d'accidents et le nombre de blessés dans l'évolution 2012/2013.

Pour l'indicateur du nombre de tués, seul le département de l'Aisne connaît une hausse de 7,9 % après une baisse de 22,4 % sur l'évolution 2011/2012. La baisse du nombre des accidents et l'augmentation du nombre de tués pour ce département fait augmenter l'indice de gravité de 1,6 points.

La Picardie et les départements de l'Aisne et de l'Oise ont des indices de gravité bien supérieurs à la moyenne nationale.

Évolution de l'accidentologie

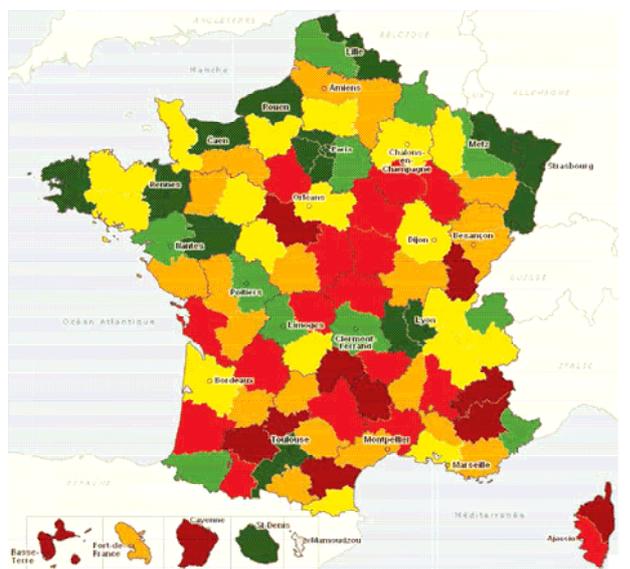
la Picardie et la France sur 5 ans

	Picardie				France			
	accidents	tués	blessés	indice de gravité*	accidents	tués	blessés	indice de gravité*
2009	1 525	177	1 935	11.6	72 315	4 273	90 934	5.9
2010	1 412	145	1 870	10.3	67 288	3 992	84 461	5.9
2011	1 360	157	1 734	11.5	65 024	3 963	81 251	6.1
2012	1 198	149	1 532	12.4	60 437	3 653	75 851	6.0
2013	1 098	130	1 443	11.8	56 812	3 268	70 607	5.8

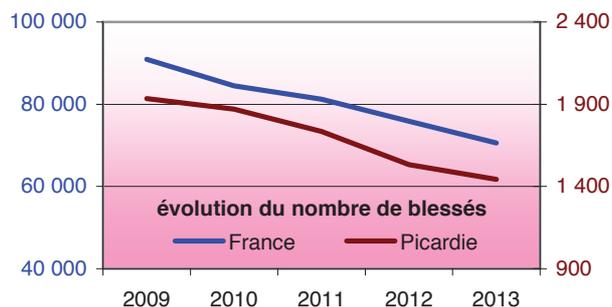
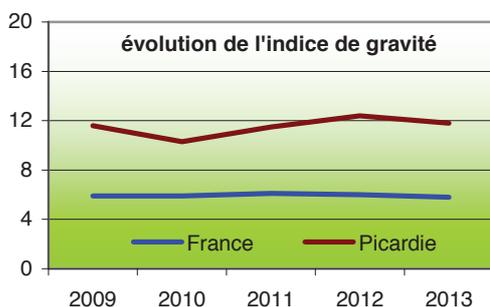
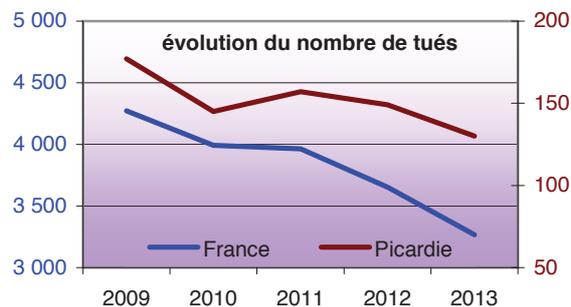
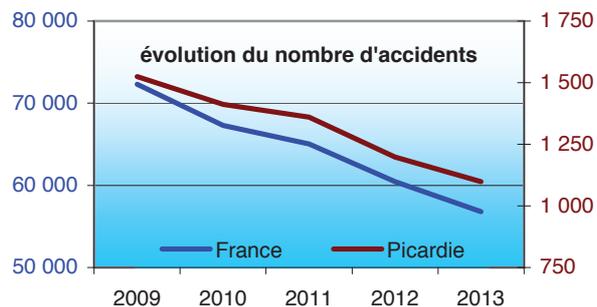
*tués pour 100 accidents

En Picardie, tous les indicateurs de la sécurité routière sont à la baisse. Le nombre de tués diminue de 12,8% par rapport à l'année 2012. Malgré une baisse moins significative du nombre d'accident, l'indice de gravité a diminué de 0,6 point. Celui-ci reste toutefois le double de l'indice de gravité pour la France. En France, tous les indicateurs de la sécurité routière continuent de baisser. L'indice de gravité atteint son niveau le plus bas depuis son référencement.

Nombre de tués par million d'habitants dans les départements français



Moyenne nationale : 58 personnes tuées par million d'habitants



Évolution de l'accidentologie

Évolution sur 5 ans dans les trois départements picards

La **Picardie**, composée de 2 291 communes, a une superficie de 19 399 km² et une population de 1 918 155 habitants** dont 60% en zone urbaine. La densité est de 98,9 hab/km².

Le taux de tués par million d'habitants est de 67,8, soit une baisse de 10 points par rapport à l'année 2012. Le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 57,2 soit une baisse de 5,4 points.

l'Aisne

	Aisne						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité*
2009	322	- 16.8 %	49	- 3.9 %	402	- 20.9 %	15.2
2010	310	- 3.7 %	41	- 16.3 %	415	+ 3.2 %	13.2
2011	345	+ 11.3 %	49	+ 19.4 %	435	+ 4.8 %	14.2
2012	282	- 18.3 %	38	- 22.4 %	337	- 22.5 %	13.5
2013	271	- 3.9 %	41	+ 7.9 %	330	- 2.1 %	15.1

Le département de l'**Aisne**, composé de 816 communes, a une superficie de 7 369 km² et une population de 541 302 habitants** dont 58% en zone urbaine. La densité est de 73,5 hab/km².

Le taux de tués en 2013 par million d'habitants est de 75,7, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 50,1.

Dans le département de l'**Aisne**, les indicateurs de l'accidentalité en accidents et en blessés sont à la baisse, l'indicateur du nombre de tués est à la hausse.

Le nombre de tués est repassé au-dessus de la barre des 40 tués (38 en 2012). Le taux de tués par habitant augmente de 2,3 points alors que le taux d'accidents diminue de 2,1 points par rapport à 2012.

Son indice de gravité est élevé. Il est 2,6 fois supérieur à celui du niveau national.

l'Oise

Le département de l'**Oise**, composé de 693 communes, a une superficie de 5 860 km² et une population de 805 642 habitants** dont 64% en zone urbaine. La densité est de 137,5 hab/km².

Le taux de tués en 2013 par million d'habitants est de 60,8, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 45,2.

	Oise						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité
2009	488	- 9.5 %	77	- 6.1 %	654	- 12.7 %	15.8
2010	472	- 3.1 %	53	- 30.3 %	653	- 0.2 %	11.2
2011	432	- 8.5 %	61	+ 15.0 %	579	- 11.3 %	14.1
2012	375	- 13.2 %	59	- 3.3 %	512	- 11.6 %	15.7
2013	364	- 2.9 %	49	- 16.9 %	498	- 2.7 %	13.5

Dans le département de l'**Oise**, tous les indicateurs de l'accidentalité continuent d'être à la baisse.

Le nombre de tués est passé sous la barre des 50 tués (49 tués).

L'indice de gravité diminue de 2,2 points par rapport à 2012. Il est cependant 2,3 fois supérieur à celui du niveau national.

Évolution de l'accidentologie

la Somme

	Somme						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité*
2009	716	- 1.7 %	52	+ 6.1 %	879	- 7.6 %	7.3
2010	630	- 12.0 %	51	- 1.9 %	802	- 8.8 %	8.1
2011	583	- 7.5 %	47	- 7.9 %	720	- 10.2 %	8.1
2012	541	- 7.2 %	52	+ 10.6 %	683	- 5.1 %	9.6
2013	463	- 14,4 %	40	- 23,1 %	615	- 10.0 %	8.6

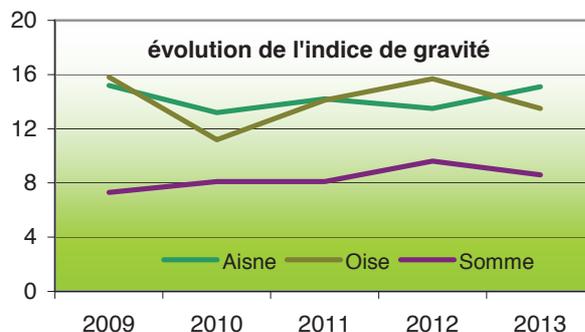
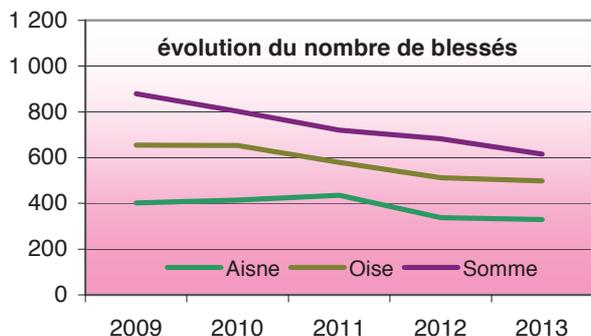
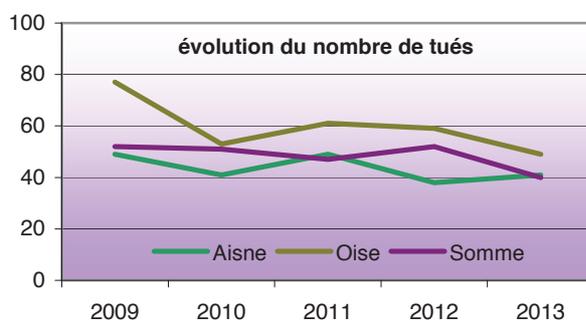
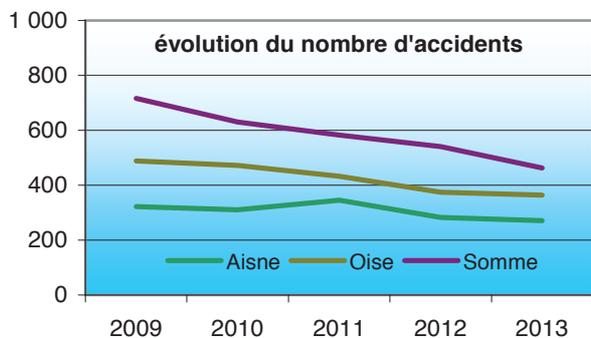
Le département de la **Somme**, composé de 782 communes, a une superficie de 6 170 km² et une population de 571 211 habitants** dont 56% en zone urbaine. La densité est de 92,6hab/km².

Le taux de tués en 2013 par million d'habitants est de 70,0, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 81,1.

Dans le département de la **Somme**, tous les indicateurs de l'accidentalité sont à la baisse par rapport à 2012.

Le nombre de tués repart à la baisse après une augmentation de 10,6 % en 2012.

L'indice de gravité diminue de 2,8 points supérieur à celui national (5,8).



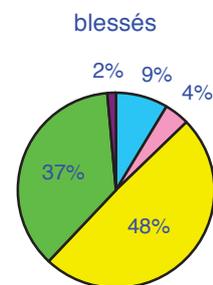
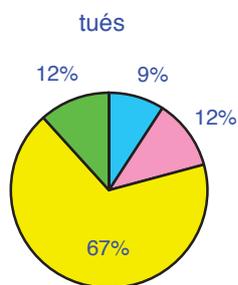
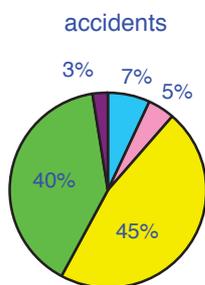
zone urbaine = unité urbaine 2010
 * indice de gravité = tués pour 100 accidents
 ** population estimée : INSEE enquête annuelle de recensement au 1^{er} janvier 2011

Répartition des accidents et des victimes

par catégorie de voies

	accidents	tués	blessés
autoroutes	80	12	123
RN	53	15	61
RD	537	88	709
VC	461	15	528
autres*	30	0	22

Un même accident peut être déclaré sur deux types de voies lorsqu'il s'agit d'une intersection. Les victimes sont déclarées sur une voie.



Le nombre d'accidents corporels est plus important sur le réseau départemental mais rapporté à la longueur des différents réseaux, c'est sur le réseau des routes nationales que se situe le plus fort taux d'accidents corporels.

longueur du réseau*	autoroutes	routes nationales	routes départementales	voies communales
Aisne	147	229	5 490	8 933
Oise	129	165	4 307	7 393
Somme	275**	45	4 845	13 987
Picardie	551	439	14 642	30 323
France	10 843	10 152	376 117	604 308

* en kilomètre

** dont A28 autoroute non concédée de 33 kms

indice de gravité (tués pour 100 accidents)	
autoroutes	15.0
routes nationales	28.3
routes départementales	16.4
routes communales	3.3
autres*	-

Les routes nationales présentent le plus fort indice de gravité, viennent ensuite les routes départementales puis les autoroutes.

* autres : place communale, carrefour à plus de 4 branches, chemin, résidence, piste cyclable, voie réservée, passage à niveau et certains accidents dont la fiche BACC est incomplète.

Répartition des accidents et des victimes

selon l'environnement

localisation	accidents		tués		blessés	
hors agglomération	502	46%	97	75%	722	50%
agglomération <=5000 hab.	212	19%	22	19%	237	16%
agglomération >5000 hab.	384	35%	11	8%	484	34%
dont Amiens (134 737 hab.)	183	17%	4	3%	243	17%
Soissons (28 551 hab.)	30		0		38	
Laon (25 745 hab.)	19		0		20	
Compiègne (39 517 hab.)	18		0		21	
Creil, Nogent, Montataire, Villers-Saint-Paul (71 637 hab.)	17		1		21	
Saint-Quentin (56 278 hab.)	15		0		18	
Abbeville (24 104 hab.)	12		1		12	
Beauvais (54 189 hab.)	6		1		8	

population municipale 2011 INSEE

L'agglomération d'Amiens compte à elle seule 48% des accidents corporels pour les communes supérieures à 5 000 habitants et 17% de l'ensemble de la Picardie.
75% des tués le sont en rase campagne et 19% dans les communes de moins de 5 000 habitants.

selon les modalités de circulation

manœuvre principale avant accident de tous les véhicules impliqués	accidents	tués réalisant la manœuvre	blessés	indice de gravité*
sans changement de direction*	793	97/51	1 054/674	12.2
obstacle fixe*	297	51/46	370/335	17.2
virage*	244	32/30	330/311	13.1
déporté à gauche*	141	31/28	203/130	22.0
tournant à gauche*	133	7/1	171/49	5.3
traversant la chaussée*	65	10/3	94/46	15.4
dépassant à gauche*	64	13/8	86/46	20.3
même sens même file*	62	10/5	94/54	16.1
déporté à droite*	54	12/12	69/67	22.2
en s'insérant*	52	0	68/25	-
manœuvre d'évitement*	38	6/2	51/25	15.8
tournant à droite*	27	3/0	37/14	11.1
arrêté (hors stationnement)*	26	3/0	33/13	11.5
à contresens*	25	3/2	43/26	12.0
demi-tour sur chaussée*	13	0	16/3	-
marche arrière*	12	0	12/1	-
en stationnement avec occupants*	10	3/0	16/4	30.0
changeant de file à gauche*	9	1/0	11/4	11.1
manœuvre de stationnement*	9	0	11/1	-
changeant de file à droite*	6	1/1	5/2	16.7
dépassant à droite*	4	1/1	5/3	25.0
franchissement terre-plein central*	3	0	4/3	-
entre deux files*	1	0	3/1	-

*tués pour 100 accidents

Sur 1 098 accidents, 27% surviennent contre un obstacle fixe ce qui représente 51 tués (39% des tués).

Les manœuvres sur la gauche sont à l'origine de 347 accidents corporels et 52 tués (39% des tués).

Les accidents en virages représentent quant à eux 22% du total des accidents corporels et 25% des tués.

39 tués (30% des tués) et 325 blessés le sont dans un accident impliquant un seul véhicule sans piéton.

55 accidents avec 3 tués et 57 blessés ne sont pas renseignés sur la manœuvre principale avant l'accident.

Répartition des accidents et des victimes

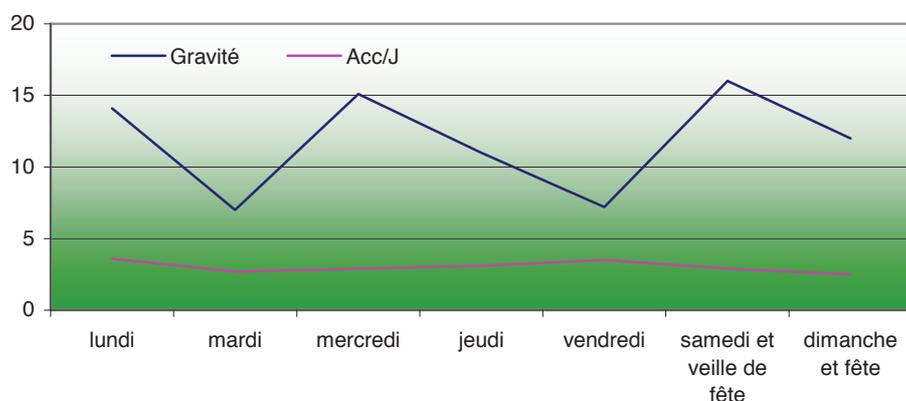
selon le jour de la semaine

Le lundi et le vendredi sont les jours le plus accidentogène. Toutefois, les jeudi et samedi, le nombre d'accidents est élevé.

Le risque d'être tué dans un accident de la route est important les samedi, et mercredi ainsi que le lundi et les jours de fêtes. En 2013, aucun tué n'est à déplorer une veille de fête.

	nombre	accidents /jour	nombre de jours	indice de gravité*
lundi	177	3.6	49	14.1
mardi	129	2.7	48	7.0
mercredi	139	2.9	48	15.1
jeudi	154	3.1	49	11.0
vendredi	180	3.5	51	7.2
samedi	154	3.1	49	17.5
dimanche	114	2.4	48	11.4
veille de fêtes	15	1.5	10	0
fêtes	36	2.8	13	13.9

*tués pour 100 accidents

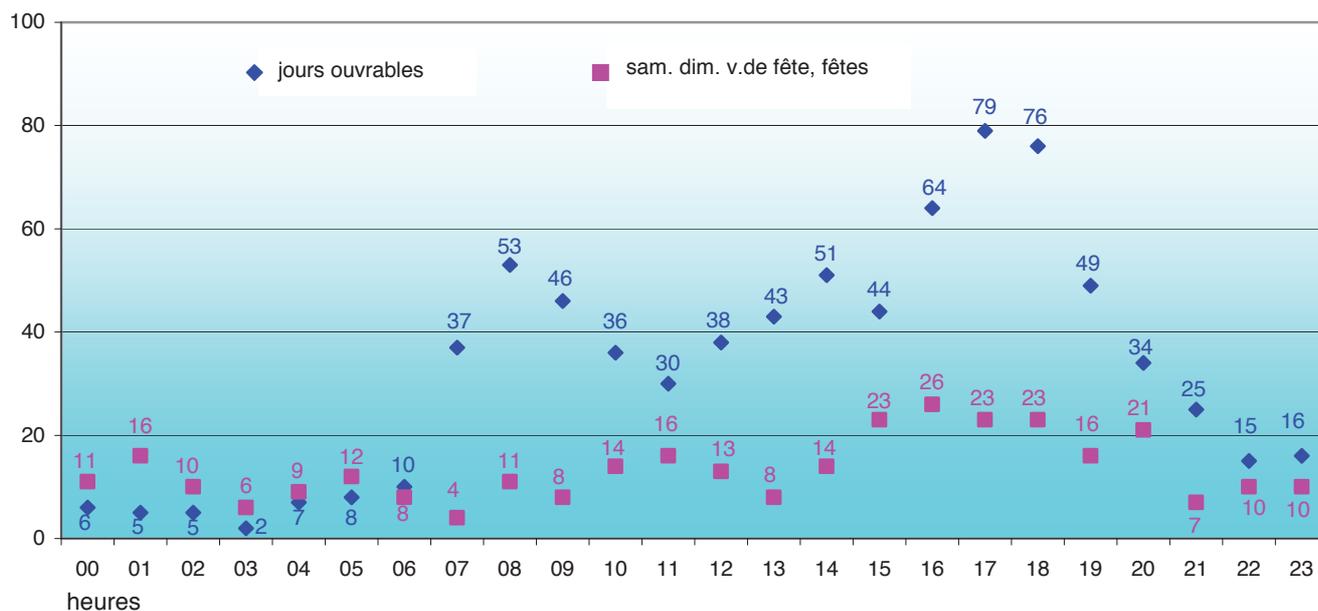


L'indice de gravité est plus élevé tous les jours de la semaine en Picardie que la moyenne nationale (5,8).

Seul l'indice du mardi et du vendredi (7) se rapproche de la moyenne nationale.

selon l'heure

nombre d'accidents



Les heures d'affluence des jours ouvrables entre 7h et 10h et entre 16h et 19h sont très accidentogènes. Les samedi, dimanche, veilles de fête et fêtes, l'accidentalité est plus importante entre minuit et 6h que pendant les jours travaillés.

Analyse détaillée de l'accidentologie

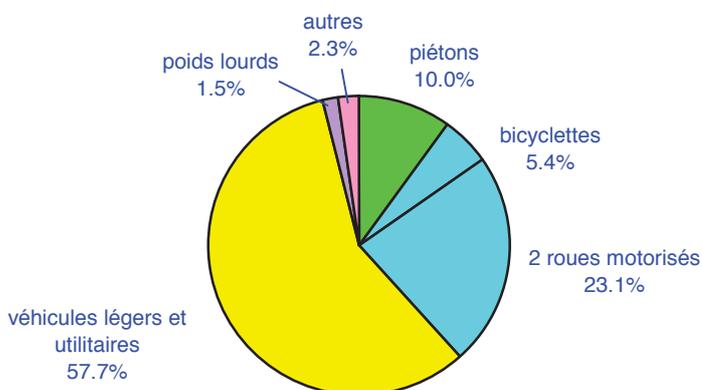
Les victimes de la route

Par mode de déplacements

	tués	blessés hospitalisés	blessés légers	total victimes	nombre d'entités impliquées	nombre d'accidents
piétons	13	87	108	208	213	185
bicyclettes	7	29	38	74	76	74
cyclomoteurs	3	38	35	76	76	76
scooters <=50cm ³	3	41	22	66	61	61
scooters de 51 à 125cm ³	-	2	4	6	4	4
scooters >125cm ³	-	3	6	9	7	7
motos de 51 à 125cm ³	2	17	7	26	26	26
motos > 125cm ³	22	79	34	135	125	122
<i>total 2 roues</i>	37	209	146	392	375	370
véhicules particuliers	71	380	395	846	1 215	897
véhicules utilitaires légers	4	29	25	58	91	85
<i>total VL</i>	75	409	420	904	1 306	982
poids lourds	2	20	8	30	109	101
voiturettes/quads carrossés	2	5	6	13	12	12
quads légers <=50cm ³	-	1	-	1	1	1
quads lourds >50cm ³	1	4	-	5	5	5
autobus/autocars	-	1	13	14	15	15
autres*	-	3	3	6	11	11
<i>total divers</i>	3	14	22	39	44	44

* 6 tracteurs agricoles sont impliqués dans des accidents et il est dénombré 1 blessé hospitalisé pour ce mode de déplacement. 2 blessés hospitalisés et 3 blessés légers se trouvaient à bord d'un engin spécial ou non répertorié, 1 train est impliqué mais aucune victime n'est à déplorer chez les voyageurs.

Tués par mode de déplacements



Les usagers des véhicules légers et les véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes de PTAC représentent 57,7 % des tués. Viennent ensuite les 2 roues pour 28,5% et les piétons pour 10%. Les autres classes représentent 3,8%.

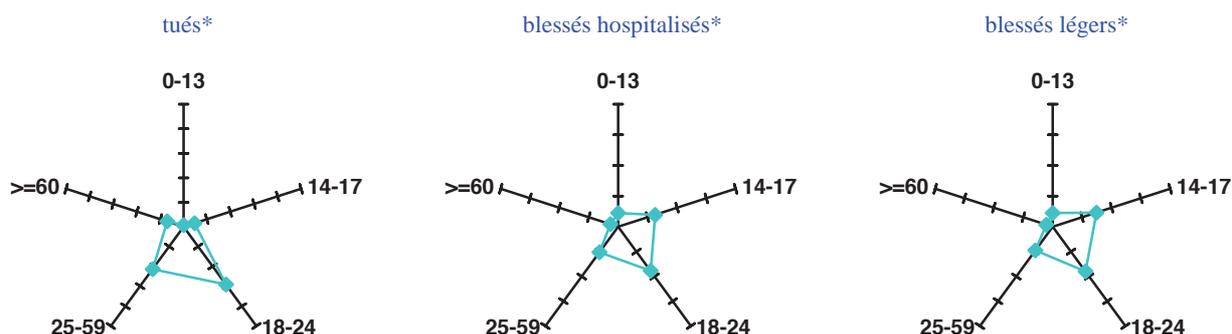
Les poids lourds sont impliqués dans 9,2% des accidents. Cette catégorie représente 30 victimes dont 2 tués.

Parmi les 213 piétons impliqués dans 185 accidents corporels, on dénombre 208 victimes de cette catégorie dont 13 tués. Dans les 12 accidents mortels de piéton, 9 piétons sont tués hors agglomération. 3 piétons tués sont en délit par rapport au taux d'alcool dans le sang (à partir de 0,8 gramme par litre de sang), un piéton est analysé à 3,44gr/l.

Analyse détaillée de l'accidentologie

Par tranche d'âge

2012 / 2013	tués	blessés hospitalisés	blessés légers
0-13 ans	2 / 1 ↘	53 / 68 ↗	62 / 67 ↗
14-17 ans	5 / 2 ↘	72 / 54 ↘	53 / 64 ↗
18-24 ans	31 / 22 ↘	162 / 134 ↘	165 / 136 ↘
25-59 ans	90 / 80 ↘	336 / 390 ↗	426 / 360 ↘
>=60 ans	21 / 25 ↗	114 / 93 ↘	89 / 76 ↘



* les valeurs sont données pour une entité unique par classe d'âges.

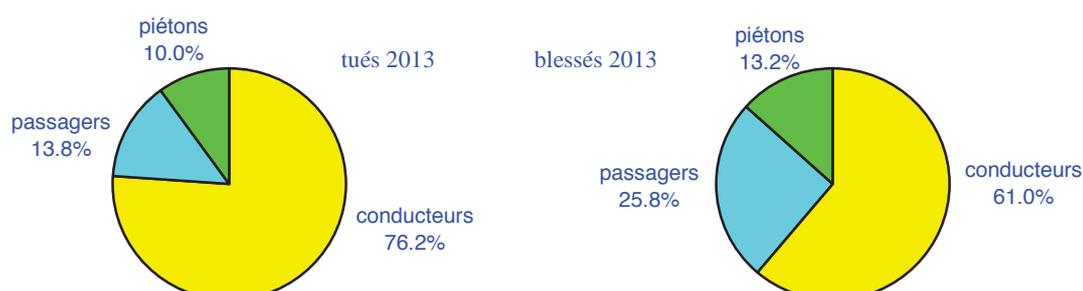
L'accidentologie des jeunes demeure une préoccupation régionale majeure. Au cours de l'année 2013, le nombre de tués des classes d'âges 14-17 et 18-24 ans est en diminution par rapport à l'année 2012. Le nombre de 24 tués de ces deux classes d'âges représente 18% des tués de l'année et nous constatons une diminution de 12 tués par rapport à l'année précédente.

Les seniors à partir de 60 ans représentent 19% des tués mais nous constatons une augmentation de 4 tués par rapport à l'année précédente.

Par catégorie d'usagers

2013	accidents	O C C A S I O N N A T	tués	blessés hospitalisés	blessés légers
piétons	185		14	91	117
bicyclettes	74		7	31	43
cyclos/scooters	137		7	85	75
motos/scooters	159		24	108	61
véhicules légers	982		111	660	695
poils lourds	101		26	71	41
autres	36		7	21	32

lecture du tableau : 185 accidents corporels dans lesquels au moins 1 piéton est concerné, ont occasionné 14 tués, 91 blessés hospitalisés et 117 blessés légers toutes catégories confondues.



67% des accidents avec piétons se situent hors agglomération et représentent 69% des tués « piéton ». Ils sont 8% dans les communes jusqu'à 5 000 habitants pour 8% des tués et 25% pour 23% des tués dans les autres communes. 25% des accidents se situent dans la ville d'Amiens, aucun tué n'est à déplorer mais 28% des blessés

Analyse détaillée de l'accidentologie

Selon le comportement

En 2013, ont été répertoriés 26 accidents corporels avec **délits de fuite** ayant généré 1 tué, 10 blessés hospitalisés et 27 blessés légers.

L'**ivresse** apparente est présente dans 8% des accidents corporels, occasionnant 10 tués, 80 blessés hospitalisés et 56 blessés légers. 75% de ces accidents sont occasionnés du jeudi au dimanche principalement à partir de 18 h et jusque tôt le matin principalement le samedi et le dimanche.

Dans 151 accidents* (13,8%) dont 36 mortels, au moins un conducteur ou un piéton a été dépisté positif au test de l'**alcoolémie**, 19 étaient en infraction (taux d'alcoolémie entre 0,5g et < à 0,8g d'alcool par litre de sang) et 133 en délit (taux d'alcoolémie à partir de 0,8g d'alcool par litre de sang). On dénombre 38 tués dont 36 dans des accidents avec un taux d'alcool classé en délit.

** un même accident peut avoir plusieurs conducteurs ou piétons alcoolisés.*

La prise de **drogue** ou /et de **médicament** est relevée dans 16 accidents. Le nombre de tués est de 5 et le nombre de blessés de 17.

Dans 69 accidents, un des conducteurs impliqués se trouvait dans un état de **fatigue** avancé ou a été victime d'un **malaise**. Ces accidents ont provoqué 8 tués et 109 blessés.

Enfin, le **manque de vigilance** du conducteur est à l'origine de 121 accidents ayant provoqué la mort de 17 personnes et blessé 166 autres.

Utilisation des éléments de sécurité

La **ceinture de sécurité** n'était pas portée dans 53 accidents dont 19 mortels. Dans ces accidents, pour les usagers ne portant pas la ceinture de sécurité, on dénombre 30 blessés hospitalisés et 7 blessés légers. Sur les 20 tués ne portant pas de ceinture de sécurité, 15 le sont hors agglomération et 2 dans une commune de moins de 2 000 habitants.

Dans les 294 accidents impliquant au moins un deux roues motorisé, la catégorie des moins de 50 cm³ représente 6 tués et le non-port du **casque** est constaté 8 fois. Pour les deux roues supérieurs à 49,9 cm³, le casque n'est pas utilisé 5 fois sur 158 accidents, occasionnant 24 tués utilisateurs de l'engin.

345 accidents (à **un seul véhicule** et sans piéton) ont provoqué 39 tués et 325 blessés. Dans ces accidents, pour les deux roues le casque n'est pas porté 12 fois et pour les véhicules, la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée 26 fois.

Le défaut d'**éclairage** ou de signalisation a provoqué 8 accidents faisant 2 tués et 8 blessés.

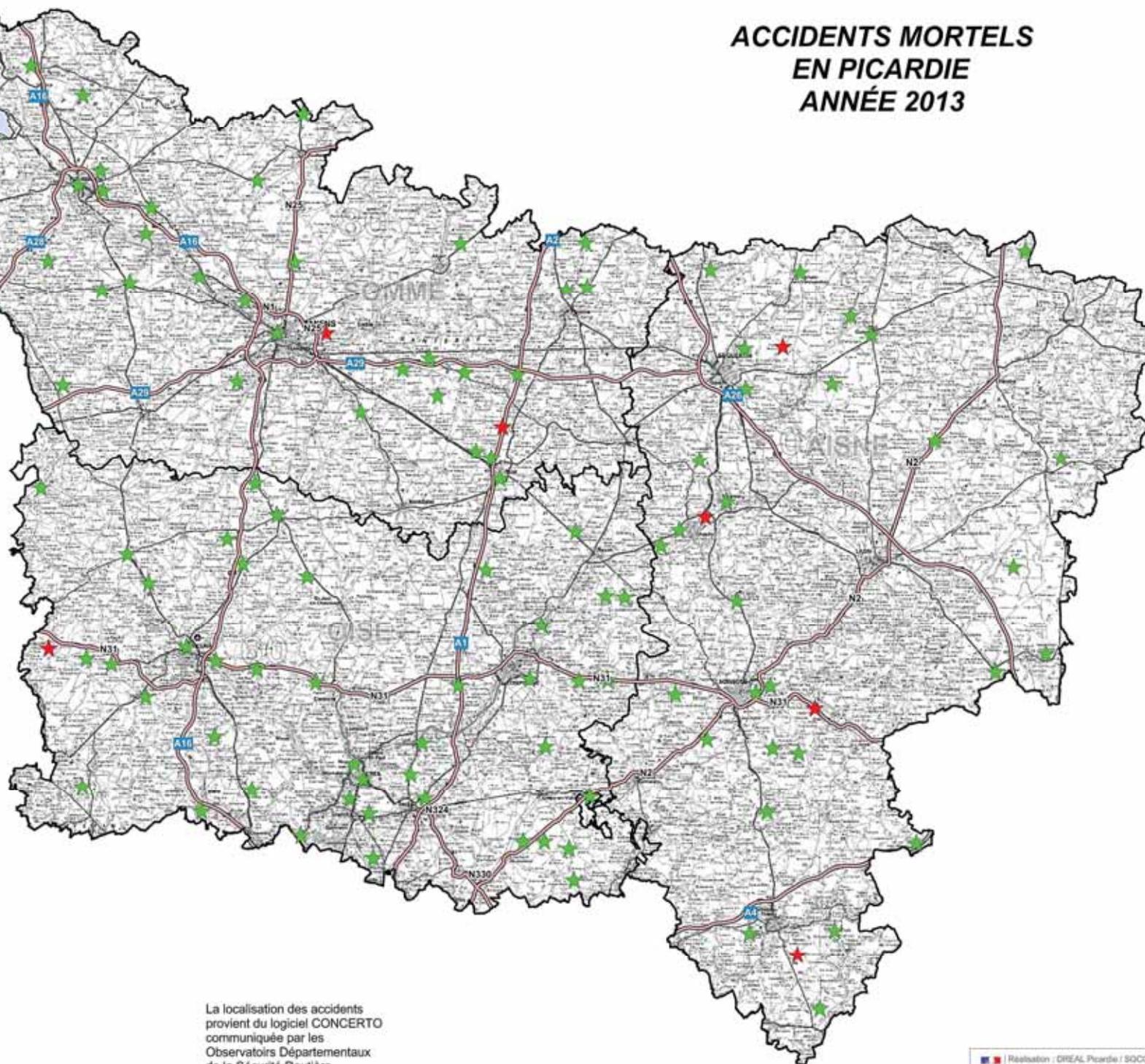
Le mauvais état des **pneumatiques** est à l'origine de 15 accidents, avec 3 tués et 15 blessés. L'éclatement d'un pneumatique est à l'origine de 5 accidents faisant 1 tué et 6 blessés.

ACCIDENTS MORTELS EN PICARDIE ANNÉE 2013



L'analyse de la carte fait ressortir une forte concentration d'accidents mortels sur les territoires suivants :

- dans l'Oise au sud de la RN 31 et principalement dans le secteur de Creil/Senlis
- sur les axes structurants qui traversent la Picardie.



BILAN DU NOMBRE DE TUÉS

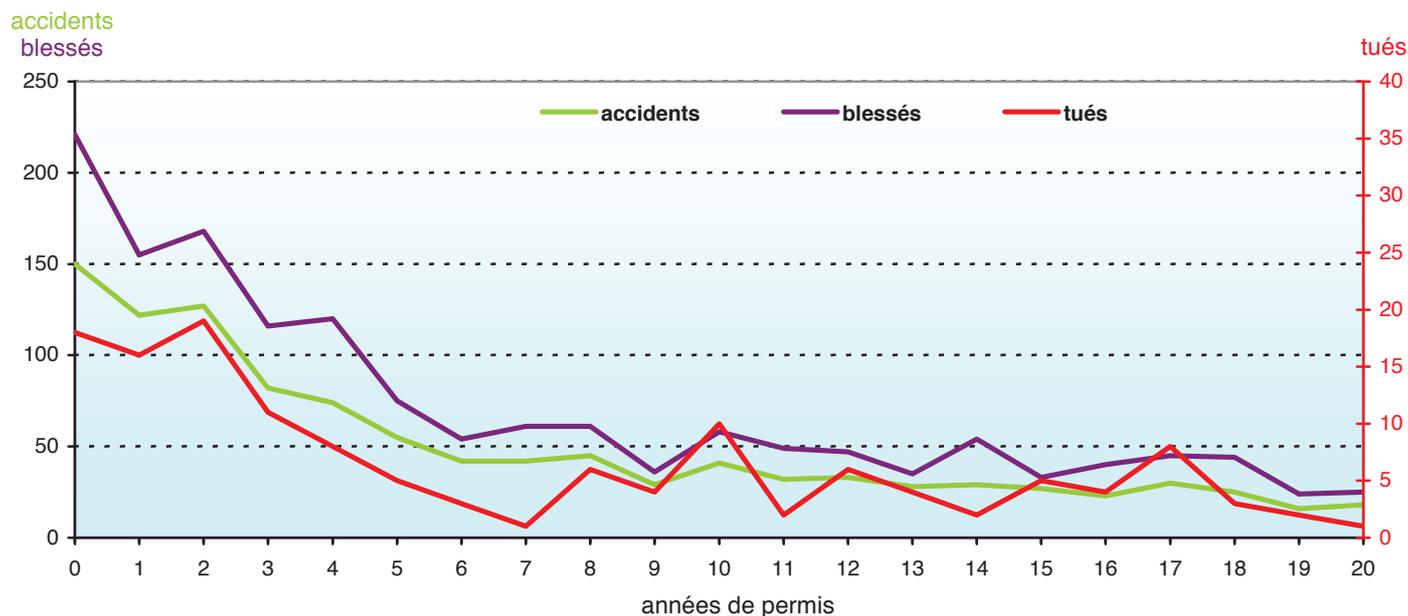
Source concerto

- ★ 1 tué
- ★ 2 tués

La localisation des accidents provient du logiciel CONCERTO communiquée par les Observatoires Départementaux de la Sécurité Routière

Analyse détaillée de l'accidentologie

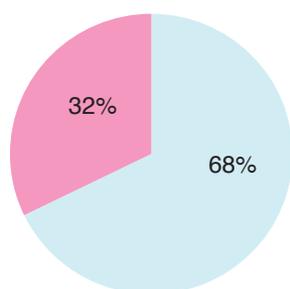
Selon l'ancienneté du permis de conduire



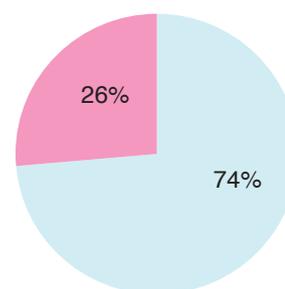
Le nombre de victimes dans les accidents dont au moins un des conducteurs a moins de 5 ans de permis est important. Il fluctue ensuite pour se stabiliser à partir de la 10^{ème} année.

Selon le sexe

au volant ou au guidon



préssumé responsable



En Picardie pour l'année 2013, 2 402 conducteurs de véhicules sont dénombrés dans les accidents corporels. Dans ces accidents, 68% sont des conducteurs et 32 % des conductrices.

Sur les 1 098 accidents corporels, la notion de « présumé responsable » est relevée 1 038 fois. Dans 74 % des cas, elle est attribuée au conducteur.

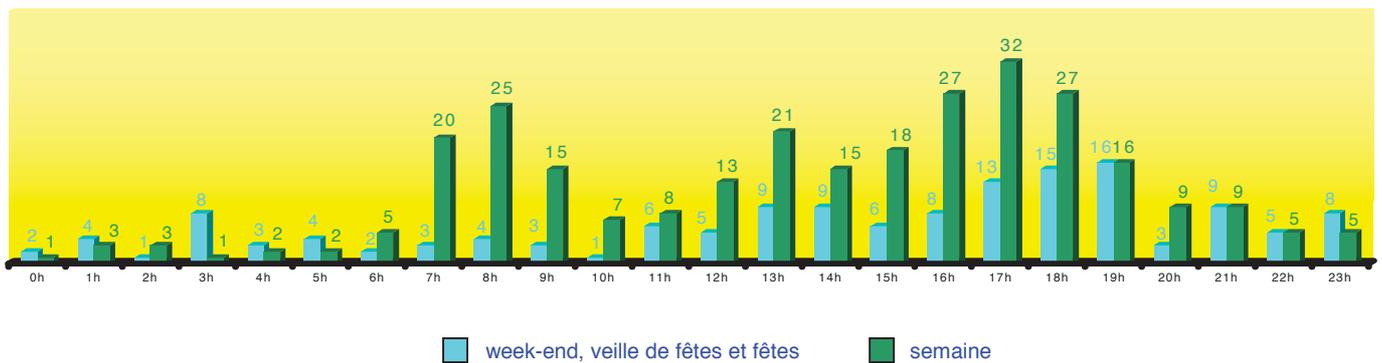
Analyse détaillée de l'accidentologie

Les conducteurs âgés de moins de 25 ans

Les conducteurs, âgés de moins de 25 ans, sont impliqués dans 436 accidents corporels soit 36,4% des accidents corporels de Picardie. 37 accidents sont mortels.

Il convient de dénombrer dans ces accidents, 623 victimes dont 43 tués et 580 blessés dont 283 blessés hospitalisés.

accidents en fonction de l'heure



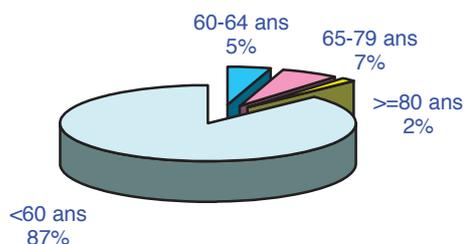
Dans ces accidents, 58 cas soit 13,3% sont concernés par un dépassement du taux légal d'alcoolémie pour au moins un des conducteurs âgés de moins de 25 ans ; on dénombre 19 tués dont 12 de cette catégorie et 76 blessés dont 43 hospitalisés. La fatigue ou un malaise est à prendre en compte dans 14 cas pour au moins un des conducteurs, occasionnant 6 tués, 20 blessés, dont 6 hospitalisés. L'attention perturbée est à l'origine de 51 accidents occasionnant 4 tués et 71 blessés dont 39 hospitalisés.

La population des seniors

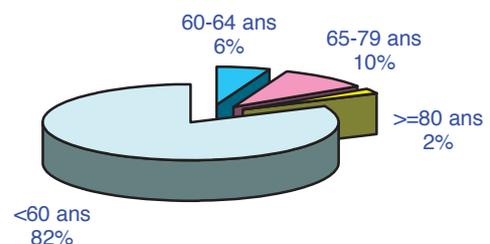
Les seniors, âgés de 60 ans et plus, conducteurs ou piétons, sont répertoriés dans 268 accidents corporels soit 22,4% des accidents corporels de la circulation. 27 accidents sont mortels

Ces accidents sont à l'origine de 56 tués (dont 8 piétons et 16 passagers) et 555 blessés dont 290 hospitalisés. Dans cette catégorie, ils représentent 33 tués (dont les 8 piétons et 6 passagers), 343 blessés dont 180 hospitalisés.

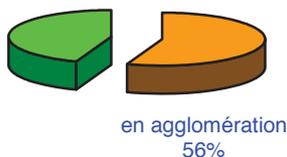
accidents par classe d'âges du conducteur
(un même accident peut être compté plusieurs fois)



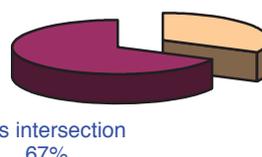
victimes totales impliquées par classe d'âges du conducteur
(une même victime peut être comptée plusieurs fois)



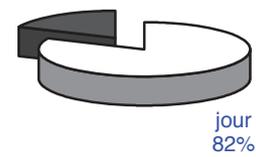
hors agglomération
44%



en intersection
33%



NUIT
18%



Analyse détaillée de l'accidentologie

La catégorie des bicyclettes

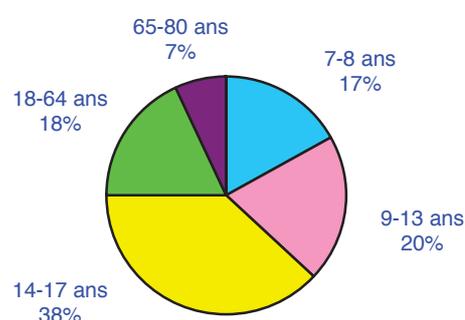
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'une bicyclette doivent respecter le Code de la route. Les enfants peuvent emprunter le trottoir jusque l'âge de 8 ans à l'allure maximum du déplacement d'un piéton. Le port du casque est préconisé et le gilet à bandes réfléchissantes doit être porté hors agglomération, la nuit ou en cas de mauvaise visibilité.

Cette catégorie de véhicule représente 7% des accidents corporels et 5% des tués en Picardie.

Pour la catégorie des bicyclettes, sur les 74 accidents corporels dont 7 mortels, on dénombre 7 tués et 74 blessés dont 31 hospitalisés. Les 7 tués sont des cyclistes et ils sont 67 blessés dont 29 hospitalisés.

8 accidents sont sans tiers.

Accidents par âge du conducteur*



La catégorie des cyclomoteurs ou des scooters

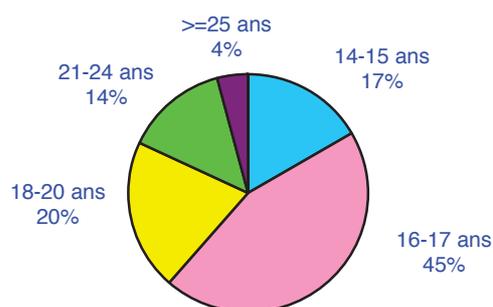
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'un cyclomoteur ou d'un scooter dont la puissance est inférieure à 50 cm³, doivent être âgés au minimum de 14 ans et doivent posséder la catégorie AM du permis de conduire. Depuis le 19 janvier 2013, cette catégorie remplace le BSR (Brevet de Sécurité Routière).

Cette catégorie de véhicule représente 12% des accidents corporels et 5% des tués en Picardie.

Pour la catégorie des cyclomoteurs, sur les 136 accidents corporels dont 7 mortels, on dénombre 7 tués et 158 blessés dont 83 hospitalisés. De cette catégorie, ils sont 6 tués, 136 blessés dont 79 hospitalisés.

34 accidents sont sans tiers.

Accidents par âge du conducteur*



* le pourcentage est proportionnel à la grandeur de la classe d'âge

Analyse détaillée de l'accidentologie

La catégorie des deux roues motorisés

engins \geq à 50 cm³ et $<$ à 125 cm³

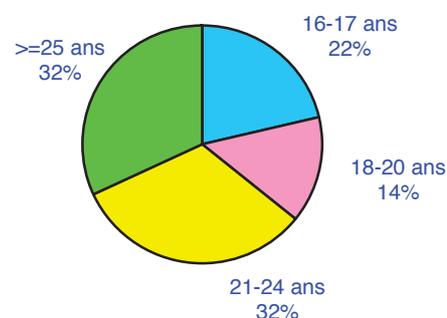
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'un deux roues motorisés d'une puissance comprise entre 50 cm³ et 125 cm³ doivent être détenteurs d'un permis de conduire de la catégorie A1.

Cette catégorie de véhicule représente 3% des accidents corporels et 2% des tués en Picardie.

Pour cette catégorie, sur les 30 accidents corporels dont 2 mortels, on dénombre 2 tués et 30 blessés dont 19 hospitalisés.

11 accidents sont sans tiers.

accidents par âge du conducteur*



La catégorie des motocyclettes

engins \geq à 125 cm³

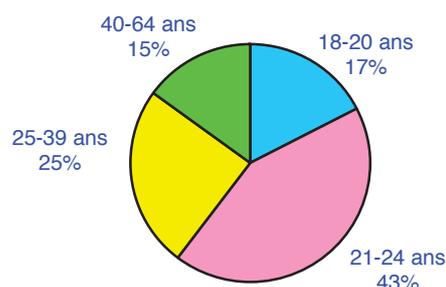
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'une motocyclette dont la puissance est égale ou supérieure à 125 cm³, doivent être âgés au minimum de 18 ans et doivent être détenteur du permis A2 qui bride l'engin à 47 ch. Deux ans après ou à l'âge de 24 ans l'obtention du permis A permet de conduire une motocyclette d'une puissance maximum de 100 ch.

Cette catégorie de véhicule représente 12% des accidents corporels et 17% des tués en Picardie.

Pour la catégorie des motocyclettes, sur les 128 accidents corporels dont 20 mortels, on dénombre 22 tués dont 7 dans un accident seul, et 138 blessés dont 89 hospitalisés pour 82 blessés hospitalisés et 40 blessés légers de cette catégorie.

39 accidents sont sans tiers.

accidents par âge du conducteur*



* le pourcentage est proportionnel à la grandeur de la classe d'âge

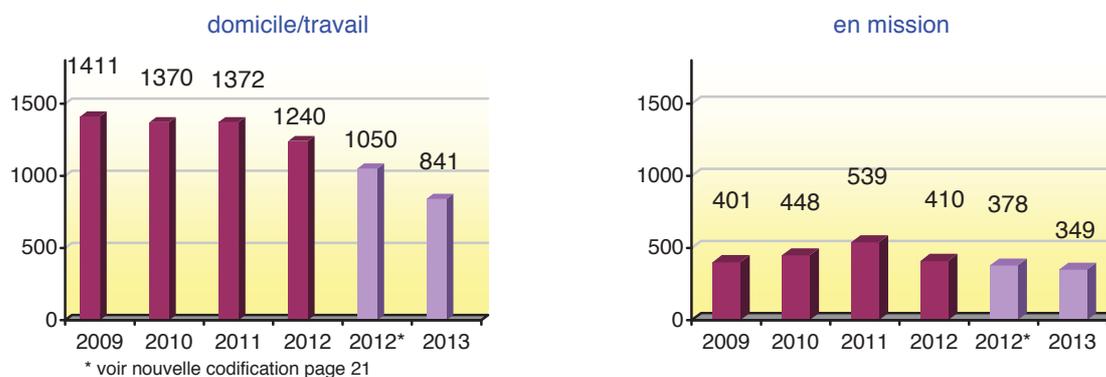
Accidents du travail avec un véhicule

Évolution depuis 5 ans en Picardie

	nombre	arrêt	dont IPP*	et mortel
2013	ensemble	1 190	96	13
	mission	349	7	5
	domicile/travail	841	89	8
2012 corrigé**	ensemble	1 428	125	16
	mission	378	30	5
	domicile/travail	1 050	95	11
2012	ensemble	1 650	125	16
	mission	410	30	5
	domicile/travail	1 240	95	11
2011	ensemble	1 911	143	18
	mission	539	41	4
	domicile/travail	1 372	102	14
2010	ensemble	1 818	130	13
	mission	448	32	2
	domicile/travail	1 370	98	11
2009	ensemble	1 812	123	5
	mission	401	33	1
	domicile/travail	1 411	90	4

*incapacité permanente partielle
** voir nouvelle codification page 21

sur le trajet



En 2013, le nombre d'accidents de trajet « domicile/travail » continue de diminuer avec une baisse de 20% par rapport à l'année 2012 en données corrigées, les accidents de mission également avec -8 %.

Source CARSAT Nord Picardie

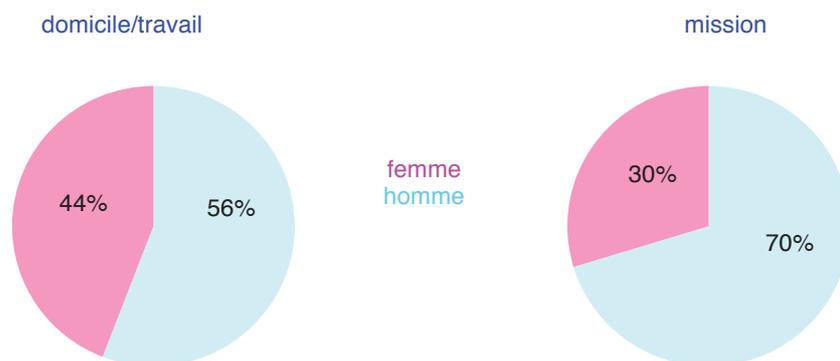
Accidents du travail avec un véhicule

Année 2013 pour la Picardie

selon l'élément matériel

véhicule	domicile/travail	en mission
Bicyclette, patinette	31	7
deux roues motorisé	193	27
voiture particulière	437	119
véhicule utilitaire jusque 3,5T	7	10
véhicule de plus de 3,5T	19	122
transport en commun sur route	9	17
autres véhicules à deux ou trois roues	26	5
autres véhicules légers	2	5
véhicule non précisé	94	31
sols glissants dus à la pluies neige ou verglas	23	6

Selon le sexe



**Un changement de la codification des accidents de travail est intervenu au 1^{er} janvier 2013.

La codification des éléments matériels, causes de l'accident, a été remplacée par des éléments identiques à la codification européenne SEAT* pour les causes et circonstances des accidents du travail. *(Statistiques Européennes sur les Accidents du Travail)

Une codification a été ajoutée pour prendre en considération les glissades sur chaussée (pluie, neige, verglas).

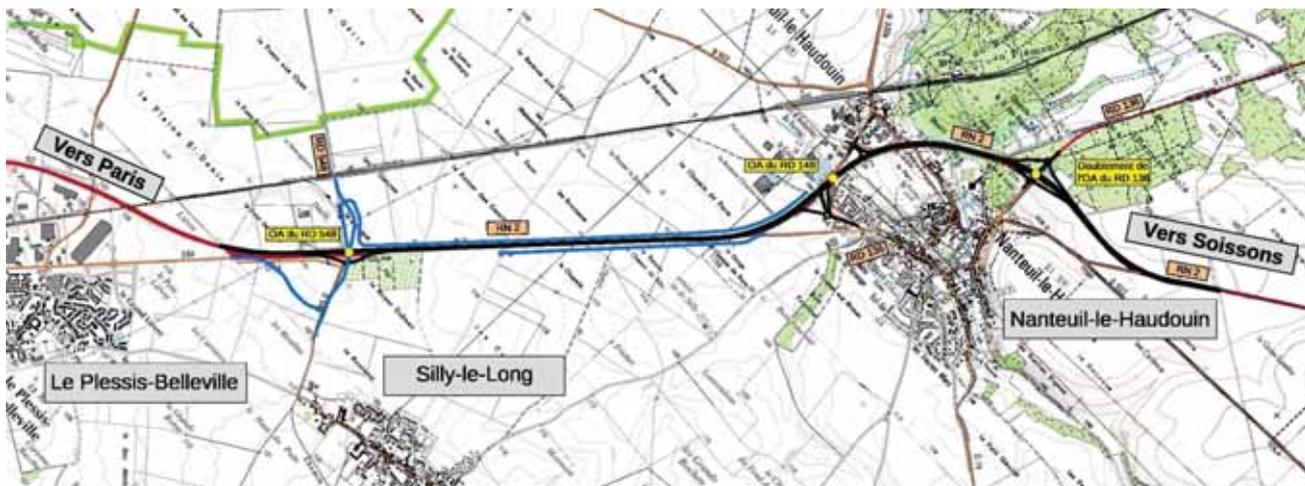
Autre modification importante au 1^{er} janvier 2013, seuls les accidents ayant entraîné un arrêt de travail de plus de 3 jours sont pris en compte.

Les données 2012 sont présentées avec la codification précédente pour continuer à percevoir l'évolution dans la baisse des accidents de travail avec les années antérieures et recalculées avec la nouvelle codification pour obtenir un comparatif des données de l'année 2013.

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

RN 2 – mise à 2x2 voies de la section le Plessis-Belleville / Nanteuil-le-Haudouin et de la déviation de Nanteuil-le-Haudouin



La déviation de Nanteuil-le-Haudouin et la section entre Le Plessis-Belleville et Nanteuil-le-Haudouin à 2x2 voies ont été mises en service le **20 décembre 2012**. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement de la RN 2 entre Paris (autoroute A 104) et Soissons (RN31 giratoire de l'Archer) ; section concourant à moderniser la liaison entre Paris et la Belgique sans passer par Lille. Avec ces deux opérations contiguës, ce sont un peu plus de 7 km de 2x2 voies supplémentaires classées en **voie express** qui permettent de sécuriser et d'augmenter la capacité de l'itinéraire.

Doublement de la section Le Plessis-Belleville / Nanteuil-le-Haudouin (3,4 km)

Il s'agit d'un aménagement sur place. La liaison est destinée à prolonger à 2x2 voies la section comprise entre la déviation de Le Plessis-Belleville et celle de Nanteuil-le-Haudouin. Ces travaux ont débuté en février 2011 pour un coût d'opération de 20 M€.

Le projet consiste à :

- rétablir la RD548 par un pont passant au dessus de la RN2 et l'équiper de bretelles pour transports exceptionnels de grande hauteur (jusque 7m) ;
- aménager le carrefour de la RD 84 avec la RD 548 et créer 2 chemins agricoles parallèles à la RN 2 afin d'éviter la présence de convois agricoles sur la route nationale classée voie express ;
- créer une chaussée neuve en site propre au nord de la RN2 existante (sens Soissons-Paris de la 2x2 voies),
- requalifier la chaussée existante (sens Paris-Soissons de la 2x2 voies).



Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Doublement de la déviation de Nanteuil-le-Haudouin (4,5 km)

L'opération consiste à doubler la déviation actuelle qui avait été réalisée à la fin des années 1970. Il s'agit donc également d'un aménagement sur place. Ces travaux ont débuté en septembre 2008 pour un coût total d'opération de 21,5 M€.

Le projet consiste à :

- requalifier les deux échangeurs existants avec les RD 148 et 136 ;
- équiper le sens Soissons-Paris de bretelles pour transports exceptionnels de grande hauteur (jusqu'à 7m) au niveau des ponts des RD148 et 922 ;
- créer une chaussée neuve en site propre au nord de la RN2 existante (sens Soissons-Paris de la 2x2 voies) ;
- requalifier la chaussée existante (sens Paris-Soissons de la 2x2 voies).



L'opération de mise à 2x2 voies s'accompagne d'aménagements complémentaires tels que la rénovation de l'éclairage public d'une buse piétonne passant sous la RN 2, la création d'un trottoir le long de la RD 148 permettant aux habitants du quartier de la croix d'Andolle de se rendre à la gare ferroviaire et des travaux de protections phoniques avec la mise en place de merlons et d'écrans anti-bruit d'une hauteur de 2,5 à 3,5 m sur une longueur de 410 m. Ces aménagements complémentaires ont pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants de la commune notamment en termes de bruit et de sécurité de déplacements.

Prochaines études à venir en lien avec ces opérations

Sur la liaison Le Plessis-Belleville / Nanteuil-le-Haudouin, conformément aux engagements de l'Etat, une nouvelle procédure de déclaration d'utilité publique est en cours de préparation afin de transformer le rétablissement de la RD548 en échangeur complet. Cet **échangeur RN2 / RD548** répond à de nombreux enjeux en termes d'accessibilité du territoire et de sécurité. Il permettra notamment de réduire les nuisances et les gênes au centre-ville du Plessis-Belleville en améliorant la sécurité et la fluidité de la RN330. Ce projet vise également à améliorer la qualité de vie des habitants du Plessis-Belleville et de Silly-le-Long.

Par ailleurs, les études de projet de la **déviation de Péroy-les-Gombries**, commune située sur la RN2 dans la continuité de la déviation de Nanteuil-le-Haudouin dans le sens de Paris vers Soissons, vont débuter. Il s'agit de la création d'une nouvelle déviation à 2x2 voies au sud de Péroy-les-Gombries, avec les caractéristiques d'une voie express sur une longueur d'environ 3 km comprenant :

- 1 ouvrage de rétablissement de la voie communale entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy ;
- des voies latérales au sud de la RN 2, de rétablissement du trafic local et des chemins agricoles ;
- des ponts-cadre sous la chaussée, afin de permettre le passage de la petite faune.

Cette nouvelle section à 2x2 voies de la RN2 permettra notamment de fluidifier le trafic dans ce secteur, et améliorera la sécurité de la traversée de Péroy-les-Gombries. Cette déviation permettra également une réduction importante des nuisances (bruit, pollution,...) dans la commune.

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Le métier de contrôleur des transports terrestres



L'unité « Réglementation des transports » élabore chaque trimestre un plan régional de contrôle sur route et en entreprise qui est mis en œuvre par les douze contrôleurs des transports terrestres de la DREAL.

Le plan régional de contrôle routier s'est appuyé pour l'année 2013 sur l'étude de l'accidentologie des poids lourds en Picardie de 2006 à 2010. Réalisée par l'ORSR, une carte régionale situe les accidents impliquant au moins un poids lourd ainsi que les aires de contrôles adaptées.

Sur la route, en présence des forces de l'ordre (gendarmerie et police), parmi 2 418 véhicules contrôlés en 2013, 733 étaient en infraction dont 205 véhicules ont été immobilisés.

Les contrôles sont parfois réalisés avec les services des douanes.

Ces contrôles ont permis de vérifier 67 573 journées de travail de conducteurs poids lourds et donne un ration de véhicules en infraction de 0,30.



1 999 infractions ont été constatées dont 83 délits.

Ont été établis 253 procès-verbaux et 1 227 amendes forfaitaires dont 677 en paiement immédiat.

Des contrôles sont aussi réalisés hors route dans l'enceinte des entreprises.

Par classification de réglementation, les infractions constatées sont au nombre de :

- 1 224 - conditions de travail dans les transports routiers
- 635 - code de la route
- 81 - transports publics routiers
- 30 - formation initiale et continue
- 25 - transports routiers de matières dangereuses
- 1 - réglementation au travail



Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Le métier de surveillant de centre de contrôles techniques



Le pilotage de l'activité de contrôle « Véhicules » est rattaché au service déplacements, infrastructures, transports de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

La mission est assurée par une équipe fonctionnelle de 3 agents au siège de la DREAL et de 5 techniciens répartis dans les unités territoriales.

Leur rôle est de contrôler les centres et les contrôleurs en activités. Ils délivrent également l'agrément préfectoral des centres de contrôles et des contrôleurs.

Les contrôles peuvent être suivis de suspension du centre ou du contrôleur par décision du Préfet.

En 2013, pour les véhicules légers, les visites techniques portent sur 130 points de contrôle avec 435 altérations dont 191 altérations sont soumises à prescriptions de contre-visites.

23 255 858 Contrôles Techniques ont été réalisés en 2013.

Les poids lourds et les remorques de plus de 3,5 tonnes passent une visite tous les ans.

Les véhicules de transport en commun sont contrôlés tous les six mois.

Pour les véhicules lourds, les visites techniques portent sur 305 points de contrôle avec 1481 altérations dont 655 altérations sont soumises à prescriptions de contre-visites.

1 170 998 Contrôles Techniques ont été réalisés en 2013 dont 100 290 contre-visites.



Le contrôle technique a concerné en 2013 :

- Les voitures particulières et les utilitaires légers atteignant 4 ans dans le courant de l'année 2013,
- Les voitures particulières ou utilitaires légers de plus de 4 ans destinés à une transaction et dont le dernier contrôle datait de plus de 6 mois,
- Les véhicules de collection ayant une date de mise en circulation antérieure au 31 décembre 1919, ou pour lesquels le délai de validité arrivant à échéance en 2013.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2000, les véhicules utilitaires légers doivent procéder à une visite technique complémentaire pollution dans les deux mois qui précèdent le premier anniversaire d'une visite initiale favorable.

Pour la région en 2013, on dénombre 190 centres de contrôles véhicules légers (VL) et véhicules lourds (PL) qui ont contrôlé :

* les véhicules légers (178 installations en Picardie)

Le nombre de visites techniques périodiques est de 535 820. Ces visites ont imposées 86 777 contre-visites (16%) soit un total de 622 597 contrôles.

* les poids lourds (12 installations en Picardie)

Le nombre de visites techniques périodiques est de 31 792. Ces visites ont imposées 3 296 contre-visites (10,3%) soit un total de 35 088 contrôles. Le taux de contre-visites avec interdiction de circuler est de 4,04 %.



credit photos : ORSR Picardie
centre de contrôles VL – Villers Bocage
centre de contrôles PL – Glisy

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Plan d'actions sécurité routière : action régionalisée

Le forum du lycéen à l'étudiant – édition 2013

Chaque année, dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations de l'après BAC, un forum est proposé aux jeunes de la région Picardie.

Sur 3 jours, ce sont 300 exposants qui présentent leurs établissements au centre des expositions et des congrès de Picardie à Amiens. Sont présents : l'enseignement supérieur, les professionnels des études à l'étranger, les conseillers d'orientation-psychologues proposent des entretiens personnalisés, les professionnels actifs et les acteurs de la vie étudiante. La sécurité routière est présente dans l'espace « vie de l'étudiant ».

Le jeudi et le vendredi, 20 500 jeunes, encadrés des enseignants, viennent de toute la Picardie. Le samedi, la journée est ouverte aux parents.

C'est l'occasion privilégiée de tenir un stand de la sécurité routière afin de sensibiliser les nombreux lycéens et étudiants en tant que jeunes conducteurs ou futurs jeunes conducteurs mais tous utilisateurs du domaine public.

Sur l'initiative du chargé de mission et animateur du pôle régional basé à l'observatoire régional de sécurité routière à la DREAL Picardie, une coordination générale de cette action est assurée avec les trois coordinateurs de sécurité routière des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme et la participation des intervenants départementaux de sécurité routière.



Chaque jour c'est environ une vingtaine d'IDSR, spécialistes de la sécurité routière qui démontre que « utilisé le domaine public n'est pas un acte anodin mais un acte responsable ».

A l'appui de chiffres, affiches, flyers, films, parcours alcool, simulateurs de conduite deux roues et auto, des informations pédagogiques sont diffusées en continu notamment sur les méfaits de la consommation d'alcool et/ou drogue. Des témoignages par des rescapées d'accidents graves de la route sont écoutés avec une grande attention de la part des jeunes et des images « chocs » sont montrées aux plus récalcitrants grâce à un IDSR pompier.

En Picardie, les 14/24 ans représentent 23% des conducteurs impliqués dans les accidents en 2013 et 34% des victimes sont âgées de moins de 25 ans.

Cette action permet aux IDSR de se rencontrer, d'échanger des idées et des pratiques et de mieux se connaître en général. Ensemble, nous pouvons faire progresser les indicateurs de la sécurité routière vers la baisse.



définitions

tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours après l'accident

blessé hospitalisé : victime hospitalisée admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures

blessé non hospitalisé (léger) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux, mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

indice de gravité : nombre de tués pour 100 accidents corporels

lexique

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ONISR : Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

ORSR : Observatoire Régional de Sécurité Routière

ODSR : Observatoire Départemental de Sécurité Routière

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

cyclomoteur : (cyclo) deux roues motorisés dont la cylindrée est inférieure ou égale à 50 cm³. Le scooter en fait partie

motocyclette : (moto) deux roues motorisés dont la cylindrée est supérieure à 50 cm³. Le scooter et le side-car en font partie

véhicule léger : (VL) voiture particulière et véhicule utilitaire dont le PTAC est supérieur à 1,5T et inférieur à 3,5T

divers : voiturette, tricycle, transport en commun de personnes, train, engin spécial, tracteur agricole, autre

2RM : un véhicule motorisé à deux roues



sources

accidents : fichiers informatiques issus des bulletins d'analyses d'accidents corporels (BAAC) remplis par les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police, CRS)

données nationales : Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

les chiffres de l'accidentalité sont corrigés et fournis par les Observatoires Départementaux de Sécurité Routière

population et superficie : INSEE

accidents du travail : CARSAT Nord-Picardie

DREAL SDIT Réglementation Transports, Maîtrise d'Ouvrage et Véhicules

L'Observatoire Régional de Sécurité Routière

Créé par circulaire du 10 juin 1987, l'observatoire régional de sécurité routière (ORSR) de Picardie est basé en DREAL, au service déplacements, infrastructures, transports.

Les missions de l'ORSR sont :

l'animation et accompagnement des ODSR

L'ORSR a un rôle d'animation et d'appui qui s'articule autour de l'accompagnement, de la formation, de la coordination et de la mutualisation. Il anime différents groupes techniques thématiques.

l'analyse de l'accidentologie au niveau régional

L'ORSR réalise des études sur la connaissance de l'accidentologie, des attitudes liées aux catégories de conducteurs et au piéton selon les âges ainsi qu'aux différents modes de déplacements.

la diffusion et valorisation de la connaissance

L'ORSR diffuse un baromètre mensuel, un bilan annuel ainsi que des études spécifiques thématiques : alcool, vitesse, jeunes, seniors, deux roues, poids lourds, ...

l'animation régionale

L'ORSR forme et informe les chargés de mission de la sécurité routière, les intervenants départementaux de la sécurité routière ainsi que les divers référents en sécurité routière (communaux, enseignants, police, etc..). Il coordonne les animations régionales pour les trois départements.

la mise en place et suivi du budget

L'ORSR participe au budget opérationnel de programme régional de la sécurité et de la circulation routière.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Les dossiers de la DREAL Picardie

DREAL Picardie
56 rue Jules Barni
80040 AMIENS cedex 1
tél. : 03 22 82 25 00
fax : 03 22 91 73 77

Directeur de la publication :
Thierry VATIN

courriel de la DREAL :
dreal-
picardie@developpement-
durable.gouv.fr

ISSN papier : 2104-0540
ISSN en ligne : 2266-8705

Dépôt légal :
4^{er} trimestre 2014

imprimé par
YVERT-IMPAM

conception - réalisation :

**Observatoire Régional de Sécurité Routière
DREAL Picardie**

Didier SOYER
tél. : 03 22 82 25 97
fax : 03 22 82 25 90
didier.soyer@developpement-durable.gouv.fr

contacts :

Régis AUFFRET
tél. : 03 22 82 25 96
regis.auffret@developpement-durable.gouv.fr

Didier SOYER
orsr-picardie@developpement-durable.gouv.fr

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr